

*Pôle Stratégie, Médias et
Communication*

Hôtel de Matignon, le 17 janvier 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tempête Dirk en Bretagne et cyclone Bejisa à La Réunion

Premières reconnaissances de l'état de catastrophe naturelle

La tempête Dirk qui a balayé la France à la fin du mois de décembre a causé d'importantes perturbations et notamment des inondations en Bretagne. Le département de La Réunion a connu également un épisode météorologique difficile avec le passage du cyclone Bejisa, au début du mois de janvier.

Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, tient à renouveler la solidarité des pouvoirs publics à l'égard de nos concitoyens affectés par ces intempéries exceptionnelles qui ont durement touché ces territoires. Comme le Président de la République l'avait demandé, le Premier ministre s'est attaché à ce que les arrêtés de classement « catastrophes naturelles » soient pris selon une procédure accélérée.

L'arrêté portant reconnaissance de catastrophe naturelle pour 53 communes du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et de Loire-Atlantique ainsi que pour 16 communes de la Réunion, a été signé par MM. Manuel Valls, ministre de l'intérieur, Pierre Moscovici, ministre de l'économie et des finances, Victorin Lurel, ministre des outre-mer et Bernard Cazeneuve, ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, en charge du budget.

L'arrêté sera publié au Journal officiel le samedi 18 janvier.

Cette première liste de communes sera complétée d'ici la fin du mois de janvier, afin de prendre en compte la situation de communes, touchées par ces épisodes d'intempéries, dont les dossiers de demandes ne sont pas encore parvenus dans les services.

Liste des communes reconnues en état de catastrophe naturelle

Finistère

Bodilis
Carhaix-Plouguer
Châteaulin
Châteauneuf-du-Faou
Cléden-Poher
Collorec
Commana
Gouézec
Guilligomarc'h
Kergloff
Lampaul-Guimiliau
Lan-deleau
Lanneuffret
Laz
Loc-Eguiner
Locmaria-Berrien
Locunolé
Morlaix
Motreff
Pleyben
Plougar
Plouneventer
Poullaouen
Quimperlé
Roche-Maurice (La)
Saint-Coulitz
Saint-Goazec
Saint-Thurien
Scaër
Sizun

Ille et Vilaine

Bourg-des-Comptes
Guipry
Langon
Messac
Sainte-Anne-sur-Vilaine
Saint-Senoux
Tresbœuf

Loire-Atlantique

Blain
Bouvron
Chapelle-Launay (La)
Chevallerais (La)
Conquereuil
Drefféac
Grigonnais (La)
Guémené-Penfao
Héric
Mouais
Nort-sur-Erdre
Nozay
Saffré
Saint-Sulpice-des-Landes
Savenay
Touches (Les)

La Réunion

Avirons (Les)
Cilaos
Entre-Deux
Étang-Salé (L')
Petite-Île
Plaine-des-Palmistes (La)
Port (Le)
Possession (La)
Saint-Joseph
Saint-Leu
Saint-Louis
Saint-Paul
Saint-Pierre
Salazie
Tampon (Le)
Trois-Bassins (Les)

Contacts : 01 42 75 50 78/79 - 01 42 75 80 15
smc@pm.gouv.fr